



HANDISPORT LYONNAIS - 20 bis rue Paul Cazeneuve - 69008 LYON

Tél : 04.78.01.16.32 - Email : info@handisportlyonnais.fr

Site : www.handisportlyonnais.com

DEMANDE DE LICENCE CENTRE 2022-2023

ATTENTION : PASS SANITAIRE Obligatoire pour accès GYMNASES et PISCINES

*Tampon obligatoire
du centre*

RÉSERVÉ AU CLUB

N° licence(s) :

N° PASS'Région (jeunes de 16 à 25 ans) :

Nom-Prénom : Mlle Mme M.

Date de naissance adhérent :

Adresse adhérent :

Mail adhérent (obligatoire) : Téléphone adhérent :

HANDICAP

ASSIS

DEBOUT

Para	Amputé supérieur	Malvoyant
Tétra	Amputé inférieur	Non-voyant
Polio	Amputé inf. et sup.	Handi neuro
IMC	Handi ortho	Autre (précisez)

01 Athlétisme	16 Foot fauteuil	31 Ski alpin-Snowboard
05 Boccia	17 Futsal	33 Ski nordique
09 Cyclisme solo	21 Musculation-gym douce	35 Tennis de table
10 Cyclisme tandem	25 Natation-aquagym	36 Tir à l'arc

LICENCE ENCADRANT : membres Bureau, GPL, entraîneur bénévole ou salarié, bénévole	Sport choisi :	
	0 €	10 €

Réduction renouvellement licence 2021-2022

LOISIR : <i>indiquez le code du sport correspondant</i>	1 ^{er} sport choisi :	2 ^{ème} sport choisi :	3 ^{ème} sport choisi :
	65 €	75 €	75 €

Réduction renouvellement licence 2021-2022

COMPÉTITION : <i>indiquez le code du sport correspondant</i>	1 ^{er} sport choisi :	2 ^{ème} sport choisi :	3 ^{ème} sport choisi :
	170 €	227 €	

Réduction renouvellement licence 2021-2022

Ces tarifs comprennent la part versée à la Fédération Française Handisport

Les adhérents de 16 à 25 ans, inscrits dans un lycée, un CFA, au CNED ou dans certains établissements spécialisés de la Région Auvergne Rhône-Alpes, sont invités à prendre le PASS'Région qui leur fait bénéficier de 30 € de réduction sur le prix de leur licence.

!!! TOUT LICENCIÉ N'AYANT PAS DE JUSTIFICATIF MÉDICAL D'ABSENCE LORS D'UNE COMPÉTITION POUR LAQUELLE IL S'EST ENGAGÉ, AURA LES FRAIS À SA CHARGE.

Fait à _____ le _____

Signature :

IMPÉRATIF ! Joindre à la demande de licence :

- Règlement par chèque, à l'ordre d'Handisport Lyonnais à envoyer à l'inscription.
- Certificat médical d'aptitude au(x) sport(s) choisi(s) obligatoire : modèle FFH joint.
- Un certificat ophtalmologique « permanent » ou « annuel », à fournir pour les déficients visuels en sport compétition.
- Une autorisation parentale pour les mineurs : pour la pratique de leur sport et pour le droit à l'image.